



# L'Église catholique, acteur de la francophonie en Amérique du Nord. L'exemple de la culture acadienne du Traité de Paris (1763) à nos jours

Gwénael Lamarque et Maurice Alfred Léger

Volume 74, 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006495ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/1006495ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

## Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

## ISSN

1193-199X (imprimé)  
1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

## Citer cet article

Lamarque, G. & Léger, M. A. (2008). L'Église catholique, acteur de la francophonie en Amérique du Nord. L'exemple de la culture acadienne du Traité de Paris (1763) à nos jours. *Études d'histoire religieuse*, 74, 113–126. <https://doi.org/10.7202/1006495ar>

## Résumé de l'article

En Amérique du Nord, la pérennité de la francophonie est historiquement liée à la résistance et aux actions de l'Église catholique (de langue française), qui est la confession majoritaire de ceux que l'on a longtemps qualifiés par l'appellation générique de Canadiens français. Longtemps le combat pour la préservation de la langue et de la culture française s'est naturellement doublé de celui pour la foi catholique. Ce qui est vrai pour le Québec, l'est encore plus pour des régions périphériques, où les Francophones sont en situation doublement minoritaire, linguistique et religieuse, comme c'est le cas pour les Acadiens. Entamer donc une réflexion sur les corrélations existantes entre la religion catholique et la culture acadienne pose d'emblée le problème de la polarisation sociale d'un espace aux frontières évanescentes, éclaté entre plusieurs provinces canadiennes. L'enjeu de cet article est donc de définir au regard de l'histoire acadienne les grands moments de cette relation spéciale entre la religion et la culture et d'en comprendre surtout les évolutions sur un peu plus de deux siècles.

# L'Église catholique, acteur de la francophonie en Amérique du Nord L'exemple de la culture acadienne du Traité de Paris (1763) à nos jours

Gwénael Lamarque<sup>1</sup>,  
en collaboration avec le père Maurice Alfred Leger

**Résumé :** En Amérique du Nord, la pérennité de la francophonie est historiquement liée à la résistance et aux actions de l'Église catholique (de langue française), qui est la confession majoritaire de ceux que l'on a longtemps qualifiés par l'appellation générique de Canadiens français. Longtemps le combat pour la préservation de la langue et de la culture française s'est naturellement doublé de celui pour la foi catholique. Ce qui est vrai pour le Québec, l'est encore plus pour des régions périphériques, où les Francophones sont en situation doublement minoritaire, linguistique et religieuse, comme c'est le cas pour les Acadiens. Entamer donc une réflexion sur les corrélations existantes entre la religion catholique et la culture acadienne pose d'emblée le problème de la polarisation sociale d'un espace aux frontières évanescentes, éclaté entre plusieurs provinces canadiennes. L'enjeu de cet article est donc de définir au regard de l'histoire acadienne les grands moments de cette relation spéciale entre la religion et la culture et d'en comprendre surtout les évolutions sur un peu plus de deux siècles.

**Abstract :** In North America, the survival of the French language is historically linked to the resistance and the actions of the (francophone) Catholic Church, which is the religion of the majority of those who have long been described as French Canadians. Over a long period, the battle to preserve the French language and culture was naturally connected with that to preserve the Catholic faith. What is true for Quebec is even more true for the surrounding regions,

---

1. L'auteur est attaché temporaire d'études et de recherches (ATER) à l'Université des Antilles. Sa thèse de doctorat, portant sur des problématiques de la mémoire en France, a été soutenue en 2006 à l'Université de Bordeaux 3. Il participe actuellement à un quadriennal de recherche sur les temporalités et les spatialités de la Francophonie, sous la direction de la professeure Sylvie Guillaume (département d'Histoire, Université de Bordeaux 3) dans le cadre d'un programme de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

where French-speakers are in the minority, both in language and religion, as is the case with the Acadians. To undertake a study of the existing correlations between the Catholic religion and Acadian culture poses at once the problem of the social polarization of a place which has evanescent borders and which is spread over several Canadian provinces. The aim of this article is thus to define from the point of view of Acadian history the important moments of this special relationship between religion and culture and to understand its evolution over a little more than two centuries.

## Introduction

En Amérique du Nord, la pérennité de la francophonie est historiquement liée à la résistance et aux actions de l'Église catholique (de langue française), qui est la confession majoritaire de ceux que l'on a longtemps qualifiés par l'appellation générique de « Canadiens français ». Longtemps le combat pour la préservation de la langue et de la culture française s'est naturellement doublé de celui pour la foi catholique. Ce qui est vrai pour le Québec l'est encore plus pour des régions périphériques, où les Francophones sont en situation doublement minoritaire, linguistique et religieuse.

Le cas des Acadiens est à ce sujet absolument pertinent. Héritiers d'une histoire chaotique, qui voit leur abandon par la France à la suite du traité d'Utrecht en 1713, puis leur déportation massive par les autorités britanniques entre 1755 et 1763, et enfin le retour graduel sur leurs terres à condition d'être dispersés en communautés éloignées les unes des autres, la survie même de l'*acadianité* mais aussi la renaissance acadienne de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sont très largement impulsées par le clergé catholique.

Cette situation historique et géopolitique exceptionnelle induit cependant des problèmes importants de définitions et le titre de cet article mérite quelques éclaircissements. Par « Église catholique » est effectivement entendu son clergé de langue française et non pas l'ensemble du clergé catholique officiant dans les Provinces maritimes du Canada qui est en réalité majoritairement anglophone. D'autre part, même s'il est commode d'utiliser le terme de « clergé acadien », beaucoup d'ecclésiastiques francophones – du moins jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle – sont originaires du Québec ou de France. Toutes ces retenues intègrent en réalité le puissant débat historiographique autour de la naissance et de l'existence de l'Église acadienne en tant que telle. Un courant minimaliste – que représente à sa manière Maurice Alfred Leger – considère par exemple qu'elle est née seulement en 1912 avec la nomination du premier évêque acadien (Mgr Alfred Édouard Leblanc) voire, pour les plus puristes d'entre eux, en 1936 avec la création de l'archidiocèse de Moncton. Même si cette interprétation est vraie dans les faits, elle n'échappe pas à une analyse historique plus poussée, puisque la religion catholique et le clergé de langue française – et

donc *de facto* une partie de l'Église catholique – ont considérablement œuvré pour la pérennité de la culture acadienne depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Notre objectif est donc de mettre en perspective les corrélations existantes entre la religion catholique et la culture acadienne en se demandant tout d'abord jusqu'à quel point la première a influencé la seconde et quelle est la réalité de leurs rapports actuels ?

En suivant le fil de l'histoire acadienne, on s'aperçoit que la place et le rôle de la religion catholique et de son clergé ne sont aucunement statiques et qu'ils évoluent considérablement au cours des deux derniers siècles. On peut avancer l'idée que religion et clergé agissent d'abord comme de véritables vecteurs de la sédentarisation culturelle pour les Acadiens. Passée cette première étape, ils leurs apportent une aide décisive dans l'émergence du sentiment national puis leur affirmation identitaire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin, n'échappant pas à la vague de sécularisation des années 1960, ils perdent progressivement leur place prépondérante pour entrer de plain-pied dans le patrimoine culturel et historique des Acadiens.

## **I. La survie de l'*acadianité* : l'Église catholique, moteur la sédentarisation culturelle des Acadiens (1763 – années 1860)**

La période qui s'ouvre avec le « Grand Dérangement » en 1755 et qui se termine dans les années 1860 est réputée pour être celle du « siècle du silence » selon la très juste expression d'Antonine Maillet. Fortement déstabilisés par leur déportation brutale, qui laisse de profondes séquelles psychologiques, les Acadiens tentent durant ce laps de temps de survivre tant économiquement que culturellement. Dans un environnement désormais hostile, l'Église catholique les aide à construire progressivement un espace socioculturel distinct de celui des anglo-saxons en mêlant étroitement le respect de la religion avec la défense de l'identité acadienne.

Il faut préalablement bien comprendre la situation exacte du clergé acadien à la suite du « Grand Dérangement » de 1755. Lorsque les autorités britanniques décident de déporter les Acadiens, ils s'en prennent en priorité aux prêtres et aux missionnaires<sup>2</sup>. En s'attaquant donc d'emblée au clergé, le gouverneur Charles Lawrence sait qu'il coupe alors les Acadiens des principaux cadres de leur vie sociale et culturelle. Les huit années de persécution qui suivent déciment en effet le clergé acadien, comme le traduisent les chiffres de l'année 1765, où il ne reste plus que 138 prêtres dans

---

2. Naomi GRIFFITHS, *The Acadian Deportation : Deliberate Perfidy or Cruel Necessity?*, Toronto, Copp Clark, 1969.

tout le Canada français, le diocèse de Québec perdant plus d'un cinquième de ses effectifs<sup>3</sup>. Il faut effectivement attendre 1768 pour que l'évêque du Québec puisse renvoyer à nouveau des prêtres en Acadie, les premiers d'entre eux étant l'abbé François Bailly de Messein, Jean-Baptiste de la Brosse et Mathurin Bourg. Ayant à leur charge l'ensemble du territoire de ce qui constitue aujourd'hui les Provinces maritimes, leur action demeure limitée et leurs visites dans les différentes communautés acadiennes relativement espacées dans le temps. Les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard restent ainsi pendant cinq ans (entre 1785 et 1790) sans voir de curés<sup>4</sup>. Il faut patienter jusqu'en 1803 – soit quarante ans après la signature du traité de Paris – pour qu'un évêque (Mgr Pierre Denaut) puisse se rendre en Acadie<sup>5</sup>. C'est donc dire les fragilités des réseaux et des structures ecclésiastiques à cette époque et ce n'est pas un hasard si c'est à ce moment que les communautés acadiennes s'organisent pour pallier cette absence. Avec ou sans la bénédiction des autorités cléricales, les communautés villageoises octroient à certaines personnalités le pouvoir de baptiser, de présider aux enterrements, de recevoir des promesses de mariage et de célébrer des « messes blanches » comme au temps des premiers chrétiens. Maurice A. Léger cite l'exemple d'Otto Robichaud (1742-1824) né à Port Royal, alternativement juge de paix, capitaine de milice, marchand et enfin « prêtre laïc »<sup>6</sup> de sa communauté. Ce sont encore les laïcs qui entretiennent non seulement les rares missionnaires et prêtres qui reviennent progressivement en Acadie, mais aussi qui fournissent de leur temps et de leur argent pour que chaque village ait sa chapelle ou son petit presbytère<sup>7</sup>. On peut donc dire que dans les années qui suivent immédiatement le « Grand Dérangement », face aux défaillances des cadres ecclésiastiques, ce sont plus les élites acadiennes laïques qui maintiennent vivante leur culture catholique. Guy-Marie Oury note ainsi :

---

3. Les chiffres proviennent du recensement de l'année 1765 accessibles soit dans le 7<sup>e</sup> tome de l'ouvrage déjà ancien de Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens français* (1608-1880), Montréal, Wilson & cie, éditeurs, 1882-1884; soit plus directement sur le site officiel de *Statistique Canada* : [http://www.statcan.ca/francais/freepub/98-187-XIF/index\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/freepub/98-187-XIF/index_f.htm).

4. Georges ARSENAULT, *Les Acadiens de l'Île, 1720-1980*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1987.

5. Joseph-Octave PLESSIS, « Journal des visites pastorales en Acadie, 1811, 1812, 1815 », *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 11, nos 1, 2, 3, mars, juin, septembre 1980.

6. Maurice Alfred LEGER, « Cent personnalités de l'histoire religieuse de l'Acadie », *Les Cahiers de la Société Historique Acadienne*, vol. 31, n° 2.

7. Léon THÉRIAULT, « Les missionnaires et leurs paroissiens dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick, 1766-1830 » une *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 9, nos 1, 2 et 3, octobre 1976.

En Acadie, depuis 1764, les premiers habitants ont longtemps vécu sans prêtres résident. Le peuple acadien dans sa grande majorité était devenu un peuple de civilisation orale. C'étaient les familles qui transmettaient la foi : le dimanche on se réunissait pour une « messe sans prêtre » ; l'un des anciens lisait dans le missel les prières de la messe. Cette pratique se maintient par la force des choses, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle en beaucoup d'endroit. Des laïcs faisaient le catéchisme et l'école, administraient le baptême et présidaient aux sépultures. Même si les trois quarts des Acadiens étaient analphabètes, la tradition se maintenait au cours des veillées, et il y a quelques écoles que l'on maintenait à la force du poignet. Les affaires communes étaient réglées par les chefs de famille de la paroisse, assistés par le curé quand il pouvait venir, car il était généralement en charge d'un vaste territoire<sup>8</sup>.

Cette situation particulière du clergé catholique francophone ne doit pas être non plus éloignée de la situation plus générale des Acadiens. Si le traité de Paris de 1763 leur accorde théoriquement la liberté de culte « autant que les lois de l'Angleterre le permettent », et si l'Acte de Québec en 1774 consacre une nouvelle charte de droits civils et religieux aux Canadiens français<sup>9</sup>, on peut dire que jusque dans les années 1830, les Acadiens sont globalement exclus de toute fonction publique. Pour être électeur, candidat ou fonctionnaire, il faut en effet souscrire à des serments, dont l'un dénonce l'autorité spirituelle du pape et un autre reconnaît le monarque britannique comme seul chef de l'Église. À cette situation juridique inconfortable s'ajoute aussi une situation économique et sociale tout aussi délicate. Les Acadiens, isolés sur les arpents de terre les plus pauvres, ne bénéficient pas en effet du boom économique lié à la construction navale que connaissent à cette époque les Provinces maritimes et vivent dans un certain état de précarité<sup>10</sup>. Conséquence *sine qua non* de l'ensemble de ces paramètres : au seuil du XIX<sup>e</sup> siècle, les Acadiens sont à plus de 75 % analphabètes et c'est l'un des principaux chantiers auquel s'attelle alors le clergé.

Même si les débuts sont difficiles, le clergé catholique francophone commence à (re)prendre en main non seulement l'éducation des Acadiens mais aussi leur vie sacramentelle et liturgique. Notons qu'en raison de leur faible nombre, des laïcs leur viennent encore en aide, notamment par l'intermédiaire des « maîtres ambulants », qui restent dans un village pendant quelques semaines ou quelques mois avant de rendre leurs services dans une autre communauté. Malgré l'impulsion de l'évêché québécois, les initiatives ne sont pas encore coordonnées et sont donc assez éparées.

---

8. *Notre héritage chrétien – Histoire religieuse populaire du Canada*, Ottawa, Novalis, 1990.

9. Les Acadiens n'ont profité de ce droit qu'un demi-siècle plus tard.

10. Georges SIROIS, « Les Acadiens et la naissance du commerce du bois dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, 1820-1840 », *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 7, n° 4, décembre 1976.

À signaler par exemple, celle du père Jean-Mandé Sigogne<sup>11</sup>, qui à peine nommé à la Baie Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse s’empresse d’instruire les garçons les plus prometteurs et demande à sa servante Scolastique Bourque de faire de même pour les jeunes filles. La lecture, l’écriture, le catéchisme, la grammaire, l’anglais et un peu de latin y sont ainsi enseignés. Un peu plus tard en 1816, l’abbé Jean-Louis Beaubien fait construire la première école acadienne à Rustico sur l’Île-du-Prince-Édouard. C’est aussi l’abbé Antoine Gagnon<sup>12</sup> qui est l’initiateur à partir des années 1810 d’un projet d’éducation dans le sud-est du Nouveau-Brunswick dans sa mission de Richibouctou. S’en suit le lent déploiement d’un réseau de petites écoles paroissiales partout dans les Provinces maritimes, où le français et la religion occupent une place de choix dans les enseignements<sup>13</sup>. Il faut attendre le milieu du siècle pour voir se développer des établissements d’enseignement supérieur en français. Le premier d’entre eux, le collège Saint Thomas, est fondé par l’abbé François-Xavier Lafrance<sup>14</sup> en 1854 à Memramcook au Nouveau-Brunswick. Animé par le souhait de voir les Acadiens se doter de leur propre élite, l’entreprise de Lafrance, ne bénéficiant pas du soutien de l’évêque irlandais de Saint-Jean, Mgr Thomas Louis Connolly, est obligée de fermer ses portes en 1862. En effet, en plus de sa situation minoritaire dans un environnement majoritairement protestant, le clergé acadien souffre en interne d’une concurrence funeste avec le clergé anglophone, qui contraint en grande partie son action et son efficacité. Reprenant à son compte les plans de Lafrance, son successeur – l’abbé Camille Lefebvre<sup>15</sup> – parvient à fonder sur les ruines de l’ancien établissement, le collège Saint-Joseph, ouvert à la fois aux anglophones et aux francophones, qui bientôt obtient en 1868 le privilège de décerner des grades. En 1870, on y compte déjà 145 élèves et plus de 16 professeurs, l’enseignement y étant dispensé par la Congrégation de Sainte-Croix, fondée récemment par Basile Moreau au Mans en France. Ce collège Saint Joseph devient ainsi « la » référence pour des générations d’Acadiens. La plupart des initiateurs de la renaissance acadienne de la fin du siècle comme Pierre-Armand Landry, Pascal Poirier ou encore Placide Gaudet sont d’ailleurs issus de ses rangs ; tout comme la plupart des cadres ecclésiastiques acadiens. En effet, se développent aussi à la même époque

---

11. Gérald BOUDREAU, *Le père Sigogne et les Acadiens du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse*, Québec, Éditions Bellarmin, 1992.

12. Ronnie-Gilles LE BLANC, « Antoine Gagnon, missionnaire auprès des Acadiens du sud-est du Nouveau-Brunswick (1809-1849) », *La gazette de la Société historique de la Mer Rouge*, Vol 1, n°4, 1984.

13. Sally ROSS, *Les écoles acadiennes en Nouvelle-Écosse (1758-2000)*, Moncton, CEA, 2001.

14. Philippe BOURGEOIS, *Vie de l’Abbé François-Xavier Lafrance et de l’Abbé François-Xavier Cormier, premier prêtre né dans la paroisse de Memramcook*, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1913.

15. Maurice CHAMARD, *Le père Camille Lefebvre*, Montréal, Fides, 1988.

des pensionnats et des couvents pour l'enseignement élémentaire des filles : les Sisters of Charity<sup>16</sup> et les Hospitalières de Saint-Joseph fondent ainsi plusieurs « maisons » au Nouveau-Brunswick à partir de 1854 ; la Congrégation Notre-Dame de Montréal ouvre aussi une série de pensionnats à Miscouche (1864), Summerside (1868), Tignish (1868), Caraquet (1873), Saint-Louis du Kent (1873), Souris (1881) et Rustico (1882).

Même si dans un premier temps, ce sont donc les Acadiens, qui avec les moyens du bord, maintiennent vivante leur culture catholique ; par la suite le clergé reprend progressivement en main la direction de leur vie spirituelle et intellectuelle. Une osmose durable se noue alors entre les communautés acadiennes et leur clergé, la survie de la langue passant inéluctablement par celle de la foi. Il est à noter – et ce malgré les tentatives de reconstructions historiographiques postérieures – que cette polarisation de l'espace géographique et social des anciens contours de l'Acadie ne se réalise que grâce à l'aide du clergé québécois<sup>17</sup> et dans une moindre mesure français.

## **II. La renaissance acadienne : l'Église catholique aux origines du nationalisme acadien (années 1860 – années 1960)**

Le rôle de la religion dans la renaissance acadienne de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'avère tout aussi important que celui qu'elle a joué durant le « siècle du silence ». Pour schématiser, on peut dire, qu'elle agit à deux niveaux : tout d'abord dans la définition identitaire du nationalisme acadien naissant ; ensuite dans le support matériel et culturel que son clergé sait lui offrir.

L'histoire du nationalisme acadien se confond avec la création de la *Société Nationale de l'Assomption* en juillet 1881, qui dès le départ est considérablement imprégnée par la culture catholique. Son nom même fait effectivement référence à Notre-Dame-de-l'Assomption, qui devient la sainte patronne des Acadiens et le 15 août leur fête nationale. La deuxième convention de la S.N.A. à Miscouche sur l'Île-du-Prince-Édouard trois ans

---

16. Les *Sisters of Charity of the Immaculate Conception* sont une communauté fondée par l'évêque du diocèse de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick en 1854. Congrégation originellement anglophone, elle accueille jusqu'en 1924, des religieuses francophones pour faire œuvre d'éducation auprès des populations acadiennes. En 1924, cependant, les religieuses francophones se détachent des *Sisters of Charity* pour former une communauté francophone, les Sœurs de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

17. Fernand HARVEY et Gérard BEAULIEU, *Les relations entre le Québec et l'Acadie : de la tradition à la modernité*, Éditions de l'IQRC, 2000.

plus tard, parachève cette construction identitaire, en choisissant un hymne national (*l'Ave Maris Stella*), un drapeau (le tricolore français assorti d'une étoile d'or, celle de Marie) et enfin une devise (*L'union fait la force*). Bref, les principaux signes distinctifs du peuple acadien tels qu'ils apparaissent dans les années 1880 sont directement inspirés par la symbolique catholique. Les Acadiens nourrissent d'ailleurs à cette époque une grande reconnaissance vis-à-vis de leur clergé et de leur religion :

C'est le clergé qui a soutenu notre petit peuple dans les assauts, qui lui ont été livrés, c'est lui qui l'a conservé à travers les épreuves, c'est encore lui qui l'a réveillé de sa léthargie et lui a ouvert l'arsenal de l'éducation. Ce sera le clergé qui assoira notre avenir sur des bases solides (...) <sup>18</sup>

Les principales résolutions de la S.N.A. concernent prioritairement le domaine religieux, en s'exprimant par exemple sur la nomination de tel ou tel prêtre, sur l'élévation d'un autre à la dignité épiscopale ou encore en adressant au pape une prière ou une demande, souvent les deux en même temps. Elle devient ainsi le fer de lance des revendications acadiennes en matière cléricale. Très souvent les conventions acadiennes prennent l'allure d'actions de grâce collectives, qui s'expliquent par la prégnance des cadres ecclésiastiques dans son organisation. La cellule de base étant effectivement la paroisse, ce sont souvent les prêtres, qui représentent leurs communautés lors des différentes conventions. À la suite de la convention de Pointe-de-l'Église (Nouvelle-Écosse) en 1921, qui procède à un premier toilettage de ses statuts, la S.N.A. cède à une certaine forme d'évergétisme en décidant la construction d'une chapelle commémorative à Grand Pré, lieu hautement symbolique du «Grand Dérangement», immortalisé par l'écrivain Henry Wadsworth Longfellow dans son poème *Évangeline*. Le 16 août 1922, Mgr Alfred Édouard Leblanc (premier évêque acadien des Provinces maritimes) y célèbre une messe inaugurale, qui lance par la même occasion une grande tradition de pèlerinages, qui constitue encore aujourd'hui le point d'orgue des cérémonies du 15 août de la fierté acadienne. Qu'il s'agisse donc de sa définition identitaire, de son encadrement, de son protocole ou encore de ses actions d'éclats, le prisme du catholicisme et de son clergé à l'intérieur de la S.N.A. demeure relativement fort, pour ne pas dire omnipotent.

Parallèlement, la composante francophone de l'Église continue aussi à fournir aux Acadiens un vrai support culturel, qui prend cependant des formes de plus en plus variées. L'effort en matière d'éducation se poursuit par exemple sans discontinuer et de nouveaux collèges voient ainsi le jour : une nouvelle académie est ouverte par le père Marcel-François Richard à Saint-Louis de Kent en 1874 ; les pères eudistes fondent en 1890 un collège classique à Pointe-de-l'Église en Nouvelle-Écosse ; tout comme quelques années plus

---

18. *Le Moniteur acadien*, 15 juillet 1881.

tard au Nouveau-Brunswick à Caraquet en 1899 et à Edmundston en 1946 ; un externat classique ouvre enfin ses portes à Moncton en 1943 etc. Pour mettre fin à un enseignement supérieur exclusivement réservé aux garçons, les religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (créées en 1924) fondent également les bases du premier collège pour filles (Notre-Dame-d'Acadie) en 1943 à Memramcook<sup>19</sup>. Elles sont immédiatement imitées par d'autres congrégations : les Hospitalières de Saint-Joseph ouvrent ainsi le collège Maillet à Saint Basile en 1949 ; et les religieuses de Jésus-Marie un autre collège à Shippagan en 1960. Au-delà des enseignements traditionnels que dispensent ces établissements, se développent aussi en leur sein les prémices d'un enseignement artistique dans la tradition des chœurs paroissiaux. Les premières chorales acadiennes sont ainsi créées et s'affirment très tôt comme les meilleures du Canada, notamment celles du collège Saint-Joseph, de Notre-Dame-d'Acadie et de l'école Beauséjours (qui devient la chorale de renommé internationale, *Les Jeunes Chanteurs d'Acadie*). En 1866, le père Lefebvre fonde l'Académie Saint Jean Baptiste (Memramcook), qui regroupe les élèves les plus doués afin de leur inculquer l'art oratoire et dramatique : plusieurs générations d'artistes et d'acteurs sortent ainsi de cet établissement et animent pendant longtemps la scène culturelle acadienne. L'incidence de l'Église se fait aussi très clairement ressentir dans la vie littéraire et intellectuelle. Tout d'abord, elle est le maître d'œuvre dans la création des premiers journaux en langue française, comme le *Moniteur Acadien*<sup>20</sup>, lancé à Shédiac en 1867, mais aussi *L'Évangéline* (1879), qui devient à ses débuts la principale caisse de résonance des prétentions épiscopales du clergé acadien<sup>21</sup>. Que cela soit donc matériellement (financement) ou intellectuellement (ligne éditoriale), les ecclésiastiques participent de près ou de loin à la production et à la diffusion de ces premiers vecteurs d'opinion. On retrouve aussi leur marque dans les premières productions littéraires et historiques, qui structurent pour un bon moment la culture acadienne. Ce sont effectivement des membres du clergé qui rédigent par exemple les premiers recueils de chants folkloriques acadiens ou encore les poèmes, les chants et les textes exaltant le sentiment national avec les deux poètes vedettes de l'époque : Napoléon Landry et François Moïse Lanteigne. Les ecclésiastiques fournissent aussi les premiers écrivains et historiens de l'Acadie, comme le père Phileas Frédéric Bourgeois aussi à l'aise dans les récits imaginaires que dans des registres beaucoup plus sérieux telle son *Histoire du Canada en 200 leçons*, destinée aux écoles catholiques ; ou encore l'abbé Thomas Albert

---

19. Mère MARIE-DOROTHÉE, *De Saint Basile à Memramcook*, Moncton, Imprimerie des Religieuses Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, 1988.

20. Fernand ARSENAULT, « L'Église acadienne dans *Le Moniteur acadien* (1867-1925) », *Cahiers de la Société historique du Canada*, 10, 2, 1979.

21. Gérard BEAULIEU, *L'Évangéline, 1887-1982 : Entre l'élite et le peuple*, Moncton, Chaire d'études acadiennes et Éditions d'Acadie, 1997.

et le frère Antoine Bernard plutôt spécialistes de l'odyssée acadienne. S'il existe bien à côté de ces hommes de lettre en robe noire, plusieurs écrivains « laïcs » comme Placide Gaudet ou Pascal Poirier, tous ont été formés par les congrégations religieuses dans des écoles puis des collèges catholiques ... d'une manière ou d'une autre la religion reste donc au centre de la vie intellectuelle. Les églises sont, quant à elles, des lieux de vie et de sociabilité incontournables. Au-delà des traditionnelles messes dominicales et des célébrations liturgiques qui s'y déroulent, ce sont dans leurs enceintes que se réunissent les premières conventions nationales de la S.N.A., mais aussi les premières pièces de théâtre en français. Il n'est ainsi pas rare de voir jouer du Molière dans l'église de Chéticamp ou dans celle de Bouctouche avec un succès assez extraordinaire pour l'époque.

Le clergé joue donc un rôle moteur dans la renaissance acadienne. Le long travail de sédentarisation culturelle qu'il a su initier au siècle passé et qu'il sait poursuivre par la suite, se transforme en une dynamique d'affirmation identitaire à consonance nationaliste, où les valeurs catholiques comptent autant que les revendications communautaires. Dans cette nouvelle dialectique, la S.N.A. apparaît être la clef de voûte de cette stratégie, défendant aussi bien les intérêts des Acadiens que ceux de ses ecclésiastiques.

### **III. Les défis des temps modernes ou la patrimonialisation acadienne de l'héritage catholique (des années 1960 à nos jours)**

Au cours des années 1960, les choses évoluent significativement. Le clergé qui s'est toujours érigé au cœur de la vie civique, sociale et culturelle des Acadiens perd progressivement cette mainmise et l'on assiste même à un véritable renversement des rôles.

Même si jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle les Acadiens sont un peuple réputé assez imperméable à la modernité, car se situant pour la plupart en marge des zones urbaines dynamiques, ils n'échappent cependant pas aux grands bouleversements culturels des années 1960. Ces changements de mœurs collectifs sont toutefois diversement ressentis de part et d'autre de l'Acadie des Maritimes et leur intensité dépend largement du taux d'avancement et d'épanouissement de chaque communauté. Le mouvement *Chance égale* est lancé au Nouveau-Brunswick, lorsqu'en 1960, Louis Robichaud<sup>22</sup>, accède au poste de Premier Ministre. Premier Acadien à avoir accédé durablement à une telle fonction, il fait voter sous son double mandat une loi sur les langues

---

22. Michel CORMIER, *Louis Robichaud, la révolution acadienne*, Montréal, LEMEAC Présent, 2004.

officielle et met surtout en place un réseau public d'éducation francophone, que matérialise – entre autres – la création de l'Université de Moncton<sup>23</sup> en 1963. Ces décisions qui propulsent les Acadiens du Nouveau-Brunswick dans l'ère de la modernité, ont pour conséquence première de décharger le clergé catholique de l'une de ses missions historiques : l'éducation de la population. On peut donc légitimement faire remonter à ce moment d'innovation législative, le début du déclin de l'influence de l'Église. Ne bénéficiant pas d'une telle impulsion de la part des pouvoirs publics provinciaux, il faut attendre la fin des années 1960 pour voir des processus similaires se mettre progressivement en place au sein des communautés acadiennes du reste des Provinces maritimes. Ranimant effectivement les nationalismes francophones au Canada, les événements de l'année 1968 consacrent surtout l'avènement d'une contestation gauchisante des élites traditionnelles dont font naturellement partie les cadres ecclésiastiques<sup>24</sup>. Basé à l'Université de Moncton, ce mouvement de contestation qui s'étend bientôt à l'ensemble des Maritimes dénonce la piètre réalité socioéconomique de plusieurs régions acadiennes et attaque le conservatisme et le manque de transparence de l'élite du moment. Au niveau fédéral, les lignes bougent aussi avec la promulgation en 1969 de la *Loi sur les langues officielles*, qui proclame l'anglais et le français en tant que langues à part entière du Canada. Cette loi prévoit en outre que tous les citoyens aient le droit de recevoir des services des administrations fédérales ou des sociétés de la Couronne et d'être entendus devant un tribunal fédéral dans la langue de leur choix. Ce texte et ses actualisations postérieures donnent ainsi la possibilité aux Acadiens d'intenter des recours pour avoir accès à des services en français. Même si beaucoup mettent du temps avant d'utiliser à bon escient ce nouveau droit, il n'en demeure pas moins vrai que pour la première fois dans leur histoire la sphère publique se veut protectrice à leur égard<sup>25</sup>. Cette intervention de l'État fédéral dans les problématiques liées au bilinguisme décharge ainsi l'Église de la plupart de ses activités temporelles pour très vite se limiter qu'à ses prérogatives spirituelles, ce qui correspond d'ailleurs au mouvement plus général impulsé par le concile de Vatican II.

On passe donc d'un processus de sédentarisation culturelle de la population acadienne initié par son clergé, à une nouvelle dynamique de patrimonialisation de l'héritage catholique par une société en voie de

---

23. Benjamin HIGGINS & Maurice BEAUDIN, *Impact de l'Université de Moncton sur les régions de Moncton, Edmundston et de Shippagan*, Moncton, Centre de recherche en développement régional, 1988.

24. Jean-Paul HAUTECŒUR, «Nationalisme et politique en Acadie», *Recherches sociographiques*, vol. 17, n° 2, mai-août 1976.

25. La promulgation de cette loi fédérale est suivie par celle d'une loi provinciale du Nouveau-Brunswick la rendant la seule province bilingue au Canada.

laïcisation. Jean-Charles Falardeau, dans un article déjà relativement ancien, a raison de penser :

Une connaissance élémentaire de la psychologie des peuples nous apprend que toute nationalité, particulièrement une nationalité minoritaire, traditionnellement attachée à une religion, en vient à considérer celle-ci comme lui appartenant en propre, en tant que l'un des éléments, sinon l'élément principal de sa civilisation, de ses normes de pensée et de comportement.<sup>26</sup>

La religion catholique quitte en effet progressivement la sphère du social (ou plus exactement du temporel) pour passer dans le domaine du culturel, pour ne pas dire de la mémoire collective des Acadiens. L'évolution de la S.N.A. est à ce sujet particulièrement intéressante dans le sens qu'elle est le miroir de ce qui se passe à une échelle plus grande chez les Acadiens. Elle a tout d'abord abandonné depuis 1957 toute référence explicite à la religion catholique en changeant son nom en Société Nationale des Acadiens puis en Société Nationale de l'Acadie (1992). Les modifications survenues ensuite au cours des années 1970 dans son organisation ont surtout consacré le recul de ses cadres ecclésiastiques et l'arrivée aux responsabilités d'une nouvelle génération issue de la société civile, volontiers contestataire dans l'âme (surtout au Nouveau-Brunswick). Il est intéressant d'ailleurs de voir comment aujourd'hui les principaux responsables de la S.N.A. considèrent le rôle de la religion. Pour Julie Coulombe, directrice générale des Franco-Jeunes de Terre-Neuve et Labrador (FJTNL), « les discussions religieuses n'ont plus nécessairement leur place au sein de l'organisme, car c'est devenu l'affaire de chacun ... une affaire privée »<sup>27</sup>. Idée que reprend, tout en la développant un peu plus, Jean Léger, directeur général de la Fédération des Acadiens de Nouvelle-Écosse (FANE) :

De nos jours, cette influence (NDLR : Église) n'est plus apparente et s'oriente inexorablement vers la laïcité. Cependant, dans quelques-unes de nos activités, l'Église demeure encore présente. Par exemple, lors de notre assemblée générale annuelle, la tradition veut que nous ayons une messe à 16 heures le samedi après-midi. Également, notre hymne national est un chant religieux : l'Ave Maris Stella. Puis, le jaune de l'étoile de notre drapeau représente la couleur papale.<sup>28</sup>

Les Acadiens considèrent effectivement l'héritage catholique comme une part importante de leur patrimoine culturel. Les manuels d'histoire acadienne rédigés après 1968, mais aussi les brochures de présentation de l'Acadie pour le grand public en témoignent parfaitement. Il est par exemple intéressant de noter que le site officiel de la commission du tourisme acadien<sup>29</sup>

---

26. « Rôle et importance de l'Église au Canada français », *La société canadienne française*, Montréal, Huburtise, 1971.

27. Entretien réalisé le 31 août 2004 en Nouvelle-Écosse.

28. Entretien réalisé le 19 juillet 2004 en Nouvelle-Écosse.

29. Voir à ce propos le site Internet : <http://www.acadievacances.com/>.

intègre ainsi la pratique religieuse des Acadiens dans deux onglets intitulés « culture et tradition », mais aussi « mythes et légendes » où sont présentées entre autres la messe dominicale et les « anciennes » fêtes liturgiques de cette communauté. D'autres sites assument aussi cette prise de distance avec la religion, comme celui de Chéticamp<sup>30</sup> qui insiste bien sur le fait que « nos ancêtres étaient des catholiques dévots et très respectueux envers les prêtres » avant d'énoncer quelques évolutions notoires, notamment en ce qui concerne certaines festivités comme la Chandeleur

Des lieux traditionnels de culte, les églises deviennent aussi progressivement des lieux de mémoire voire dans certains cas de vraies attractions touristiques. La région d'Évangeline sur l'Île-du-Prince-Édouard vente ainsi, entre sa nourriture et sa joie de vivre, les mérites architecturaux et culturels de ses églises catholiques<sup>31</sup>. Beaucoup de bâtiments religieux sont d'ailleurs devenus des musées comme l'Académie Sainte Famille dans la péninsule acadienne reconverti en musée historique de Tracadie ; mais aussi l'église Sainte-Marie à la Baie Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse qui jumelle exceptionnellement le double statut de lieu de culte et de musée ; l'église historique de Barachois au Nouveau-Brunswick qui a été le premier projet à mobiliser la population acadienne dans sa nouvelle mission culturelle religieuse ; c'est enfin le cas pour le mémorial de l'église souvenir de Grand Pré dans la région d'Annapolis en Nouvelle-Écosse. Les premiers cimetières acadiens font quant à eux l'objet de rénovations multiples et sont autant de lieux de mémoire pour de fêrus généalogistes que de nouveaux centres de curiosité pour un tourisme culturel en plein développement. C'est ainsi qu'il faut par exemple comprendre la réhabilitation de l'ancien cimetière du village historique acadien<sup>32</sup> de Pubnico en Nouvelle-Écosse. Au-delà, les églises restent toujours de vrais supports logistiques pour les artistes et les musiciens acadiens et n'hésitent pas à leur prêter leurs salles pour un concert ou une représentation théâtrale, perpétuant ainsi la longue tradition en la matière<sup>33</sup>.

Toute ces évolutions sont en réalité le symptôme d'un phénomène beaucoup plus général connu sous le vocable de sécularisation. Si les traditionnelles messes du 15 août sont encore aujourd'hui assez suivies en Acadie, il s'agit surtout d'un réflexe culturel voire mémoriel, plus que d'une adhésion spirituelle à ce qu'a pu symboliser jadis l'Église catholique. Il serait

---

30. Voir à ce propos le site Internet : <http://cheticampns.com>.

31. Voir à ce propos le site Internet : <http://www.regionevangeline.com/>.

32. Voir à ce propos le site Internet : <http://www.tusket.com/present2/culture/village>.

33. Il s'agit d'une tradition acadienne immémoriale de voir l'église du village non pas seulement comme lieu de culte mais aussi et surtout comme le lieu de rassemblement de la population pour toutes ses activités.

de ce point de vue relativement intéressant de bien distinguer, non pas les *messalisants* des *pascalisants* comme en France, mais bien les *messalisants* des *assomptionnalisants* pour mieux mettre en perspective la profondeur de ces transformations. Qu'il reste donc chez les Acadiens comme chez la plupart des Occidentaux un fond culturel judéo-chrétien – que l'on retrouve dans leur folklore, certaines de leurs coutumes ou croyances populaires<sup>34</sup> – est indéniable, cependant on ne peut considérer le poids et le rôle de l'Église dans leur culture et leur vie sociale comme ils furent autrefois.

## Conclusion

D'où que l'on regarde dans l'histoire des Acadiens, leur société et leur culture semblent profondément influencées par la religion catholique. Qu'il s'agisse de leur survie culturelle, de leur affirmation identitaire, de leurs valeurs ou encore de leur organisation, l'Église de langue française a joué un rôle clef dans l'épanouissement social et la pérennité linguistique des communautés acadiennes des provinces maritimes à l'instar de ce qui s'est passé au même moment au Québec. Cette intime fusion entre un peuple et sa religion n'est bouleversée en réalité que par la vague de sécularisation massive des années 1960, qui fait passer l'Église d'architecte en chef de la culture acadienne à celui d'objet historique et culturel. Ce renversement relativement récent ne doit cependant pas éluder le débat sur les influences actuelles de l'Église sur la culture et la société acadienne : s'il est indéniable que son rôle ait régressé comme le souligne le cheminement de cette réflexion; il n'en demeure pas moins que comparativement avec d'autres sociétés proches (québécoise ou française) la religion catholique et son Église conservent encore certains territoires d'influences, la différence fondamentale étant qu'elles ne sont plus exclusivement nécessaires à la survie de la francophonie acadienne.

---

34. Ronald LABELLE, « L'imaginaire religieux dans la culture populaire acadienne », *L'Acadie plurielle*, Montréal, AGMV Marquis, 2003.